

OBJECTIFS DU SERVICE :

- Lutter contre le décrochage scolaire
- Répondre à l'obligation de formation des 16 / 18 ans
- Orienter vers les dispositifs de droit commun
- Accompagner vers le milieu protégé
- Prendre en compte l'accompagnement social
- Éviter les ruptures de parcours
- Lutter contre la précarité
- Lutter contre l'exclusion



Espace Alex Brolles
14 chemin de Mauves
43000 LE PUY-EN-VELAY



04 77 80 35 98



ppe@asea43.org



www.asea43.org

DEFI

Dispositif
Éducatif de
Formation
Individualisée

■ Pôle Protection de l'Enfance



ASEA 43
Association Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte

www.asea43.org

Le DEFI est un Service de REMOBILISATION Scolaire et Professionnelle en direction des adolescents de 15 à 18 ans, filles ou garçons.

L'idée conductrice du Service est la PRÉVENTION, ne pas ROMPRE le lien, SORTIR des conflits par le dialogue et LIMITER les stratégies d'évitement, souvent mises en œuvre par les adolescents en difficultés.

OUVERTURE du Service :

Pour répondre à l'exigence de l'insertion des jeunes, le Service fonctionne toute l'année à l'exception des périodes de fermeture, redéfinies chaque année.

L'ÉQUIPE Éducative :

- **1 coordination technique et pédagogique conjointe** qui assure l'organisation quotidienne du service

- **Les intervenants pédagogiques :**

2 professeurs des écoles détachés de l'Education Nationale et 1 éducateur sportif

- **Les intervenants techniques :**

4 éducateurs techniques (Mécanique / Cuisine / Espaces Verts / Multi Travaux)

- **1 psychologue**



NOS ATOUTS

Un Plateau Technique avec 4 ateliers :

MÉCANIQUE/CARROSSERIE
CUISINE/MÉTIER DE BOUCHE
MAINTENANCE EN BÂTIMENTS/ESPACES VERTS
MULTI TRAVAUX/SERVICES

Les Stages :

STAGES ACCOMPAGNÉS en entreprise classique ou Milieu Protégé
Des objectifs fixés et évalués par un bilan systématique avec le référent

La Coréférence :

Chaque jeune bénéficie d'un référent pédagogique et d'un référent éducatif en charge d'accompagner la mise en œuvre du parcours de formation

Les Entretiens Éducatifs :

Chaque fin de parcours est marquée par un entretien avec le jeune, sa famille, les 2 référents et le coordinateur de service pour évaluer et fixer les nouveaux objectifs

Le Livret de Compétences :

Chaque jeune bénéficie d'un livret de formation construit en lien avec son parcours. L'objectif est d'attester les compétences acquises au service et / ou en stage.

Projets Éducatifs et Citoyens :

Les vacances scolaires sont une parenthèse dans le parcours des adolescents. Elles sont l'occasion de participer à des chantiers d'insertion, des activités de loisirs sportives et culturelles

LE PARCOURS

I - Le parcours DÉCOUVERTE

— Durée : 2 semaines

— Objectif : Découvrir les différents ateliers pour faire émerger des envies

— Organisation : 4 jours de présence par semaine (1 journée de classe et 3 journées d'ateliers différents)

II - Le parcours OBSERVATION / ÉVALUATION

— Durée : 8 semaines

— Objectif : Évaluer le niveau de compétences des adolescents, en vue de leur futur positionnement professionnel

— Organisation : Positionnement sur 1 ou 2 ateliers maximum en vue de choisir ses premiers stages (1 journée de classe et 3 journées d'atelier)

III - Le parcours ORIENTATION / INSERTION

— Durée : 24 semaines

— Objectif : Mettre en œuvre les conditions nécessaires pour pouvoir INSÉRER (vers les dispositifs de droit commun) ou ORIENTER (vers les dispositifs de milieu protégé)

— Organisation : Mise en place d'un parcours d'alternance en entreprise, individualisé :

— **INSERTION** : Une période de stage par période de 4 semaines (soit 6 stages)

— **ORIENTATION** : Une période de stage par période de 8 semaines (soit 3 stages)

VALORISATION DE L'IMPLICATION DU STAGIAIRE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS.